



Ville de Lausanne

UNITE CADASTRE SOUTERRAIN

021 315 53 53 – CadastreSouterrain@lausanne.ch

Les entreprises ont l'**obligation** de faire exécuter le repérage des conduites – **avant remblayage** – par l'unité cadastre souterrain de la Ville de Lausanne et l'unité RDI*.

A cet effet, l'entrepreneur avise l'unité cadastre souterrain et l'unité RDI* **dans un délai suffisant** mais au plus tard un demi-jour à l'avance et s'assure de l'exécution complète des repérages avant de commencer les remblayages.

Communes et gestionnaires/réseaux concernés

Lausanne Lsne-Vernand	tous les gestionnaires tous les réseaux
Renens Prilly ¹⁾	Service de l'eau eau potable
Jouxens-Mézery ²⁾	gaz électricité/multimédia (Renens : seul.
Romanel-s.-L. ²⁾	SiL 125kV et MT, Romanel-s.-L. : seul. HT et
Le Mont-s.-L. Epalinges ²⁾	MT) chauffage à distance
	TL (si géré par les SiL)

NOUVEAU Extension du périmètre³⁾ de levé de l'eau potable à l'ensemble du réseau du Service de l'eau (excepté conduites d'aménées du Lavaux et du Pays d'Enhaut).

cadastre souterrain	Lsne-SUD Renens Prilly 1) 079 221 83 71	Lsne-NORD périphérie 2) 079 221 83 72
	Autres communes (eau potable) ³⁾ 021 315 53 53	

RDI	Lausanne 079 221 83 86	hors Lausanne 079 221 83 79
-----	----------------------------------	---------------------------------------

Nous vous remercions de votre collaboration.

* en complément à l'unité cadastre souterrain, l'unité RDI (relevé des infrastructures) doit également être avisée si les réseaux électricité/multimédia sont concernés

SIA 405:2012 Géodonnées du cadastre des conduites
de distribution et d'assainissement

14.08.2025